

Guide touristique - Guide régional

Tourisme - Loisirs Coordination et encadrement



- > **Durée**
2 ans
- > **Tranche d'âge**
18 à 25 ans
25 ans et +
- > **Finalité**
Diplôme
- > **Pratique en entreprise / Alternance**
Non
- > **Métier en pénurie**
Non

Le guide touristique - guide régional assure le commentaire et la découverte d'un patrimoine. Il accueille, encadre et anime des personnes seules ou des groupes lors de visites touristiques d'une ville, d'un lieu, d'un circuit, d'une entreprise, ... afin d'en présenter dans un climat agréable les attraits et particularités.

Quoique nullement exclusif, son champ d'action est le plus souvent sa région avec pour cible le tourisme réceptif.

> **Point(s) fort(s)**

Sur le terrain

Activité outdoor

> **Finalité**

Diplôme de formation de Coordination et d'encadrement homologué par la Communauté française

Conditions d'accès

Conditions générales

Consultez les conditions générales d'accès à la formation pour adultes (<https://www.ifapme.be/formations-pour-adultes>).

Conditions d'admission particulières liées à cette formation

Est admis aux cours, l'auditeur qui satisfait à l'obligation scolaire et qui répond à l'une des conditions de formation antérieure ci-après:

- > soit un certificat attestant que l'intéressé a suivi avec fruit l'enseignement secondaire supérieur général, technique ou artistique ou toute autre formation équivalente (CESS)
- > soit, un document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale
- > soit, une épreuve d'admission IFAPME sous réserve d'acceptation du dossier par le centre IFAPME
- > soit, un diplôme de la formation de chef d'entreprise IFAPME dans une profession connexe

Les auditeurs qui ne sont pas porteurs de l'un de ces diplômes ou certificats peuvent toutefois être admis aux cours, sous réserve de l'accord du Conseiller pédagogique de l'Institut s'ils sont titulaires du certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire **et** s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins trois années, dans la profession du cours choisi, en tant que chef d'entreprise ou collaborateur assumant régulièrement des responsabilités liées à la profession. Pour pouvoir être prise en considération, l'activité professionnelle doit avoir été exercée au cours des dix années précédant la demande d'inscription aux cours.

Aptitudes

Le guide touristique doit avoir une culture générale développée. Il doit être à l'écoute de son public et faire preuve de flexibilité et d'assertivité.

Programme

Cours professionnels:

1ère Chef d'entreprise

- > X19/5 Géographie touristique (12h)
- > X19/5 Espaces publics et monuments (6h)
- > X19/5 Application pratique de guidage (32h)
- > X19/5 Lecture du paysage urbain (14h)
- > X19/5 Lecture du paysage naturel en site urbain et rural (18h)
- > X19/5 Lecture de l'architecture (18h)
- > X19/5 Histoire et institutions (22h)
- > X19/5 Métier de guide (22h)
- > X19/5 Animation de groupe (8h)
- > X19/5 Géographie générale (8h)
- > X19/5 Traditions, folklore (16h)
- > X19/5 Développement économique contemporain, évolution démographique et composition culturelle de la population (12h)
- > X19/5 Culture artistique (42h)
- > X19/5 Communication (14h)


2ème Chef d'entreprise

- > X19/6 Géographie touristique (16h)
- > X19/6 La Wallonie et ses spécificités régionales (30h)
- > X19/6 Cuisine régionale (4h)
- > X19/6 Application pratique de guidage (48h)
- > X19/6 Organisation et législation touristique (4h)
- > X19/6 Lecture de l'architecture (18h)
- > X19/6 Histoire de l'industrialisation (12h)
- > X19/6 Histoire et institutions (16h)
- > X19/6 Métier de guide (16h)
- > X19/6 Animation de groupe (12h)
- > X19/6 Culture artistique (24h)
- > X19/6 Bruxelles (30h)
- > X19/6 Communication (14h)




Site de Bouvignes

 Rue Fétis, 61 5500 Dinant (Bouvignes)

 082 21 35 80

Secrétariat :

du lundi au jeudi 8h30 à 18h30, le vendredi 8h30 à 17h et le samedi 8h30 à 13h15

 082 22 79 01

 centre.dinant@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.